

Revue de presse du 15 au 30 avril 2021

AFRIQUE

Libye.....	2
Maroc.....	2

EUROPE

Union européenne

Commission européenne.....	3
Frontex.....	3

Pays membres de l'Union européenne

Italie.....	5
France.....	5
Espagne.....	6
Grèce.....	7

Pays non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni.....	7
Serbie.....	8
Bosnie.....	8

AFRIQUE

Libye

- **Al Jazeera**, [More than 100 migrants feared dead as boat capsizes off Libya](#), le 23 avril 2021.
- **The Guardian**, [A mayday call, a dash across the Mediterranean... and 130 souls lost at sea](#), le 25 avril 2021.
- **El País**, [Más de un centenar de desaparecidos tras naufragar una embarcación frente a las costas de Libia](#), le 23 avril 2021.
- **Le Monde**, [Anatomie d'un naufrage qui a fait 130 morts en Méditerranée](#), le 24 avril 2021.
- **InfoMigrants**, [Plus de 100 migrants meurent dans un naufrage au large de la Libye](#), le 23 avril 2021.

Dans la nuit du 21 au 22 avril, le naufrage d'une embarcation a coûté la vie à 130 migrant·e·s au large de la Libye. Le réseau *Alarm Phone* a dénoncé dans un communiqué¹ l'inaction des autorités européennes et libyennes, qu'il avait pourtant prévenues en amont et à de nombreuses reprises. Seuls le navire *Ocean Viking* et d'autres navires marchands ont répondu à l'alerte lancée par *Alarm Phone*, mais n'ont pu intervenir à temps du fait de leur position lointaine.

Maroc

- **InfoMigrants**, [Environ 100 migrants marocains atteignent Ceuta à la nage, trois morts](#), le 26 avril 2021.
- **El País**, [Más de 100 jóvenes consiguen llegar a Ceuta a nado desde Marruecos durante el fin de semana](#), le 26 avril 2021.
- **Le Monde**, [L'Espagne expulse « entre 100 et 120 » Marocains arrivés à la nage à Ceuta](#), le 28 avril 2021.

Une centaine d'exilé·e·s marocain·e·s ont atteint l'enclave de Ceuta à la nage depuis la ville marocaine de Fnideq le 25 avril dernier, mais trois personnes sont décédées durant la traversée. Les tentatives de traversée à la nage sont de plus en plus fréquentes, car les contrôles des deux côtés de la frontière terrestre hispano-marocaine se sont intensifiés. Mais la préfecture de l'enclave de Ceuta a indiqué le 28 avril avoir renvoyé au Maroc « entre 100 et 120 personnes » sur la base de l'accord conclu en 1992 avec le Maroc, et réactivé pour réadmettre ses ressortissant·e·s.

- **El País**, [La UE busca mayor apoyo de Marruecos contra la inmigración irregular a cambio de más ayudas](#), le 26 avril 2021.
- **Yabiladi**, [Maroc-UE : De l'argent et des visas contre la réadmission de migrants irréguliers](#), le 26 avril 2021.

Face à la hausse des arrivées d'exilé·e·s sur les îles Canaries, et à l'inégalité de la coopération du Maroc avec les différents États européens, l'UE veut augmenter l'aide financière à destination de ce pays pour qu'il accepte la réadmission de ses ressortissant·e·s en situation administrative irrégulière sur le territoire d'un Etat membre, et des ressortissant·e·s des pays tiers ayant transité par le Maroc. Alors que le

¹ **Alarm Phone** [Communiqué], [Coordinating a maritime disaster: Up to 130 people drown off in Libya](#), le 22 avril 2021.

pays a toujours refusé jusqu'ici de conclure un accord avec l'UE², il a demandé à cette dernière un investissement de 3,5 milliards d'euros sur la période 2020-2027 (soit 435 millions d'euros par an), qui s'ajouteraient aux 343 millions versés par l'UE depuis 2014 pour le contrôle des frontières marocaines. Pour obtenir l'adhésion du Maroc à ses objectifs sécuritaires, l'UE propose en outre la facilitation des visas aux ressortissant·e·s marocain·e·s, mais également l'inclusion du royaume Chérifien aux programmes d'aide au développement comptant l'Instrument européen pour le voisinage, le développement et la coopération internationale (NDICI), et le cadre financier pluriannuel 2021-2027.

EUROPE

Union européenne

Commission européenne

- **Euronews**, [EU's new artificial intelligence law risks enabling Orwellian surveillance states](#), le 22 avril 2021.

La Commission européenne a présenté, via un communiqué, le 21 avril 2021³, de nouvelles règles pour encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), visant à promouvoir un développement «éthique» de cette technologie parmi les Etats membres de l'UE. Mais cette proposition, qui devra être soumise au Parlement européen, laisse la part belle à l'utilisation des technologies biométriques pour surveiller et contrôler les individus. Si l'interdiction de l'IA pour le marquage social et certaines utilisations par la police des systèmes biométrique sont érigées en principe, de nombreuses exceptions sont prévues. La Commission donnerait alors son feu vert aux autorités et aux entreprises qui les déploient pour développer des systèmes de surveillance discriminatoires et à hauts risques dans le domaine du maintien de l'ordre et des migrations. Celle-ci continue de promouvoir la recherche et le développement des technologies intrusives destinées au contrôle des frontières européennes – avec un financement à hauteur de quatre millions d'euros entre 2016 et 2019 du projet *iBorderCtrl* permettant le déploiement de systèmes de détecteurs de mensonges pour contrôler les voyageurs – ou bien en demandant l'extension de l'utilisation de la reconnaissance faciale sur les mineur·e·s, dans le cadre de la dernière proposition de réforme du système Eurodac (septembre 2020)⁴.

Frontex

- **Euronews**, [EU plans to boost power of border agency Frontex raise eyebrows](#), le 27 avril 2021.
- **Euronews**, [La Commission européenne veut consolider les retours volontaires](#), le 27 avril 2021.
- **Le Monde**, [la Commission européenne veut accélérer les retours des déboutés du droit d'asile](#), le 28 avril 2021.

² Bladi, [Réadmission des migrants des pays-tiers : le Maroc dit non à l'Europe](#), le 17 décembre 2020 ; Migreurop, [Qu'entend-on par accord de réadmission ?](#), Rencontre internationale « Accords de réadmission ou chantage à l'expulsion » du 27 novembre 2009.

³ **Commission européenne** [Communiqué], [Europe fit for the digital age : Commission proposes news rules and actions for excellence and trust in Artificial intelligence](#), le 21 avril 2021.

⁴ **European Law Blog**, [Eurodac : Biometrics, facial recognition, and the fundamental rights of the minors](#), le 29 avril 2021.

Dans un communiqué, la Commission européenne a présenté le 27 avril sa stratégie visant à augmenter le nombre de retours « volontaires » des migrant·e·s débouté·e·s de la protection internationale⁵ – une manière de faire approuver l’axe proposant une « meilleure » répartition des demandeur·euse·s d’asile aux États les plus hostiles. À cet égard, la Commission prévoit d’élargir le mandat de l’agence Frontex, en lui attribuant la mission d’organiser les retours dits volontaires des personnes déboutées. Le fait même d’attribuer cette prérogative, jusqu’ici exercée par l’OIM, à une agence de contrôle telle que Frontex – qui fait par ailleurs l’objet de plusieurs enquêtes sur son rôle dans des cas de refoulements et sur ses activités – laisse planer peu de doutes sur la fermeté de la stratégie de la Commission. Celle-ci a pour sa part estimé que l’agence avait apporté suffisamment de garanties quant au respect de ses engagements et de son mandat avec la nomination de trois directeurs exécutifs adjoints à la direction de l’agence, d’un coordinateur européen chargé de la politique des retours, et le déploiement de personnels chargés de veiller au respect des droits humains.

- **Tagesschau**, [Frontex und die libysche Küstenwache: Tödliche Kollaboration](#) (Frontex et les garde-côtes libyens, une coopération mortelle), le 29 avril 2021.
- **Deutsche Welle**, [Une enquête de médias européens accable Frontex](#), le 30 avril 2021.
- **Le Monde**, [Immigration : l’agence Frontex sanctionnée par le Parlement européen](#), le 30 avril 2021.

L’agence Frontex est de nouveau accusée de refoulements, cette fois-ci par plusieurs médias⁶ qui dénoncent dans une enquête commune sa collaboration avec les garde-côtes libyens visant à intercepter et à renvoyer les migrant·e·s en Libye. Si le directeur de l’agence avait démenti toute coopération directe avec les garde-côtes libyens face aux parlementaires le 4 mars dernier, un responsable d’Amnesty International indique que « sans les informations de Frontex, les garde-côtes [libyens] ne pourraient pas intercepter autant de migrants »⁷. Depuis 2020, la multiplication des moyens de surveillance en Méditerranée par Frontex⁸, et notamment des avions permettant de détecter en amont les embarcations en détresse puis de donner l’alerte aux garde-côtes libyens, expliquerait l’augmentation des interceptions et des renvois en Libye en 2021⁹. Frontex est déjà visée par plusieurs enquêtes sur des allégations de refoulements de migrant·e·s en Hongrie, en Croatie et en Grèce, et l’Assemblée plénière du Parlement européen a refusé, le 29 avril, de voter l’approbation du budget 2019 de l’agence européenne pour exiger une clarification de ses activités et sa gestion. Pour autant, la décision des parlementaires n’aura pas de conséquences immédiates sur les activités de Frontex, qui s’est vu confier, le 27 avril, par la Commission la mission d’organiser les retours « volontaires » des exilé·e·s débouté·e·s vers leurs pays d’origine.

⁵ **Commission européenne** [Communiqué], [Migration management: New EU strategy on voluntary return and reintegration](#), le 27 avril 2021.

⁶ Lighthouse Reports, Der Spiegel, Libération et ARD Monitor.

⁷ **Deutsche Welle**, [Une enquête de médias européens accable Frontex](#), le 30 avril 2021.

⁸ **InfoMigrants**, [Frontex says it used more airplanes for border control in 2020](#), avril 2021. Selon cet article, les avions déployés par l’agence Frontex ont réalisé 4 700 heures de vol dans le cadre de ses opérations de surveillance maritime en 2020, contre 2 750 heures en 2019.

⁹ L’article mentionne que « 4 500 personnes ont été interceptées et renvoyées en Libye sur les trois premiers mois de 2021, soit deux fois plus qu’à la même période de 2020 ».

Pays membres de l'Union européenne

Italie

- **Al Jazeera**, [Salvini ordered to stand trial on migrant kidnapping charge](#), le 17 avril 2021.
- **Deutsche Welle**, [Matteo Salvini faces trial on kidnapping charge](#), le 17 avril 2021.
- **The Guardian**, [Matteo Salvini to face trial over standoff with migrants rescue ships](#), le 17 avril 2021.
- **Courrier International**, [En Italie, Matteo Salvini sera bien jugé pour avoir bloqué un navire de migrants](#), le 17 avril 2021¹⁰.

En août 2019, Matteo Salvini, alors ministre de l'Intérieur de l'Italie, avait refusé le débarquement du navire humanitaire *Open Arms* ayant secouru une centaine de migrant·e·s en Méditerranée, jusqu'à ce que le parquet de Palerme (Sicile) annule la décision, et autorise le débarquement. L'ancien ministre de l'Intérieur comparaitra en justice, le 15 septembre prochain, pour séquestration des migrant·e·s et abus de pouvoir, une décision saluée par l'ONG espagnole *Proactiva Open Arms*. Matteo Salvini fait également l'objet de poursuites judiciaires similaires pour avoir interdit le débarquement du navire des garde-côtes italien, le *Gregoretti* en juillet 2019, et le Tribunal de Catane doit se prononcer le 14 mai.

- **InfoMigrants**, [Italy and Libya pledge support on migration](#), le 20 avril 2021.
- **The Libya Observer**, [Italian Interior minister discusses bilateral relations with Libya in Tripoli](#), le 19 avril 2021.

Le 19 avril dernier, la ministre de l'Intérieur italienne et le président du Conseil libyen ont réaffirmé l'importance de leur coopération dans la lutte contre l'immigration dite « illégale » lors d'une visite à Tripoli. Le gouvernement libyen a demandé l'attribution de moyens supplémentaires à ses homologues italiens, comme la fourniture d'équipements de surveillance et la formation de ses garde-côtes, en échange de la coopération renouvelée en matière d'interceptions et de renvois de migrant·e·s en Libye. À ce jour, un montant estimé de 785 millions d'euros aurait été versé par l'Italie à la Libye (sur la base du mémorandum d'entendement signé entre ces deux pays en 2017 et renouvelé en 2020), avec le soutien de l'UE.

France

- **Le Monde**, [Migrants à la frontière franco-italienne, la solidarité n'est pas un délit](#), le 20 avril 2021.

Alors que se tiendront le 22 avril et le 27 mai, à Gap et à Grenoble, les procès de plusieurs personnes ayant soutenu des exilé·e·s, le député européen Damien Carême et le sénateur Guillaume Contard ont lancé un appel au gouvernement français pour demander la fin de la criminalisation de la solidarité envers les personnes migrantes. Les personnes poursuivies encourent en l'espèce une peine de prison pour « aide à l'entrée illégale » d'étrangers, alors qu'ils et elles ont apporté une aide « désintéressée » qui ne peut en théorie être réprimée, a fortiori depuis la décision du Conseil Constitutionnel du 6 juillet 2018 reconnaissant la valeur constitutionnelle du principe de « fraternité », impliquant « la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, et sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national »¹¹.

- **El País**, [Francia devolvió a España casi 16.000 migrantes en casi cinco meses](#), le 24 avril 2021.

¹⁰ Réservé aux abonné.e.s

¹¹ **Le club des juristes**, « [Principe de fraternité](#) » : comment traduire la décision du Conseil constitutionnel ? le 10 juillet 2018.

Bien que la France et l'Espagne fassent partie de l'espace européen de libre circulation Schengen, le renforcement des contrôles à la frontière franco-espagnole par les autorités françaises, sous couvert de crise sanitaire et de « menace terroriste », a conduit à l'augmentation des refoulements d'exilé·e·s vers l'Espagne. Entre novembre 2020 et mars 2021, l'Espagne dénonce le renvoi par les autorités françaises de près de 16 000 personnes, soit trois fois plus que l'année antérieure sur la même période. La hausse de ces renvois est d'autant plus inquiétante qu'ils se déroulent hors cadre, la police française – tenue d'indiquer le nombre de renvois effectués dans cadre de l'accord bilatéral passé avec l'Espagne en 2002 – , ne respectant pas ses engagements.

Espagne

- **El Diario**, [El Defensor del Pueblo visita de nuevo los campamentos de migrantes instalados en Canarias](#), le 20 avril 2021.
- **El Diario**, [Migraciones ordena desalojar la nave para cuarentenas de Fuerteventura tras una denuncia del Defensor del Pueblo sobre sus malas condiciones](#), le 24 avril 2021.
- **Diario de Fuerteventura**, [Casi 50 inmigrantes saldrán de la Nave del Queso para reducir su saturación](#), le 23 avril 2021.

Plusieurs représentant·e·s du Défenseur des droits espagnol ont visité sans préavis, plusieurs centres d'accueil et de détention d'exilé·e·s situées sur les îles de Grande Canaries, Tenerife et El Hierro, la semaine du 11 au 17 avril, pour évaluer la conformité des conditions d'accueil des migrant·e·s présent·e·s. Les visites ont donné lieu à la rédaction d'un rapport, dans lequel les inspecteurs soulignent plusieurs défaillances : le « manque d'installations adéquates » et « l'inexistence de protocoles d'identification des personnes vulnérables ». Après avoir pris connaissance du rapport, le Secrétaire d'État aux migrations a ordonné le transfert de 24 personnes vulnérables (femmes et enfants) qui avaient été placé·e·s en quarantaine dans le centre saturé « Nave del Queso » (Fuerteventura) vers des centres d'hébergements gérés par la Croix Rouge, pour garantir le respect des mesures sanitaires.

- **El Diario**, [Las trabas para los migrantes que intentan salir de Canarias continúan pese tener a su pasaporte o solicitud de asilo](#), le 16 avril 2021.

Bien qu'une décision de justice en date du 14 avril autorise les migrant·e·s détenant un passeport ou une carte de demandeur d'asile à se rendre depuis les Canaries sur la péninsule espagnole par leurs propres moyens¹², plusieurs exilé·e·s disposant des documents nécessaires et ayant réservé un vol vers le continent se sont vu interdire leur départ par les autorités espagnoles. Seuls cinq migrant·e·s ont pu poursuivre leur voyage le 16 avril dernier selon *El Diario*, mettant en évidence l'application toute relative de cette décision. Depuis 2015, plusieurs associations alertent sur la transformation des îles Canaries en « prison » pour migrant·e·s. 5 000 personnes seraient actuellement présentes dans les centres d'accueil gouvernementaux¹³, auxquels s'ajoute un nombre inconnu de personnes ayant fui ces centres et leurs mauvaises conditions de vie, et désormais à la rue.

¹² Voir les articles de la partie « Espagne » de la revue de presse de **Migreurop** du [1^{er} au 15 avril 2021](#).

¹³ **InfoMigrants**, [Îles Canaries : dans des centres au bord de l'implosion, des migrants toujours sans solution](#), le 28 avril 2021.

- **El Diario**, [El numero de cadaveres localizados en el cayuco al sur de El Hierro asciende a 24](#), le 28 avril 2021.
- **Le Monde**, [Le bateau de migrants, repéré au large des Canaries, a été ramené à quai avec 24 morts à son bord, dont deux mineurs](#), le 29 avril 2021.

Alors que les autorités espagnoles avaient estimé à 17 le nombre de personnes décédées à bord d'un navire découvert le 27 avril à 500 km au sud-est de l'île El Hierro, l'embarcation a été amenée sur l'île de Tenerife avec 24 corps à bord... Ce nouveau naufrage rappelle que les traversées en direction des îles Canaries – dans des embarcations souvent surchargées et en mauvais état – sont particulièrement dangereuses, notamment du fait des forts courants dans l'Atlantique. L'ONG *Caminando Fronteras* estime qu'au moins 1 851 personnes ont perdu la vie en 2020 en tentant d'atteindre les îles Canaries.

Grèce

- **The Guardian**, [Greece accused of 'shocking' illegal pushbacks against refugees at sea](#), le 26 avril 2021.

Le 12 avril dernier, le Centre légal de Lesbos a déposé sa cinquième plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) contre les garde-côtes grecs pour des refoulements en mer Égée¹⁴. Cette nouvelle affaire concerne le refoulement collectif d'un groupe de 200 migrant·e·s par les garde-côtes grecs vers la Turquie, survenue la nuit du 20 au 21 octobre 2020. Ce refoulement a conduit à l'abandon des personnes en mer sans aucune chance d'appeler les secours ni de déposer une demande de protection internationale-

Pays non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni

- **The Independent**, [EU countries rule out bilateral asylum deals in blow to Priti Patel's immigration plans](#), le 25 avril 2021.

Depuis l'entrée en vigueur du Brexit, le Royaume-Uni souhaite conclure des accords de réadmission bilatéraux avec plusieurs États européens, pour faciliter le renvoi des exilé.e.s vers leurs territoires – mais la France, l'Allemagne et la Belgique ont refusé de coopérer en représailles de sa sortie récente de l'UE. Le gouvernement britannique a alors annoncé qu'il refuserait automatiquement d'enregistrer la demande d'asile de toute personne entrée de manière « illégale » sur son territoire – en violation donc de la Convention de Genève – qui serait immédiatement expulsée vers son dernier pays de transit. Ce qui semble déjà suivi d'effets, plusieurs demandeurs d'asile détenus sur le site militaire de Napier Barracks s'étant vu notifier par le ministère de l'Intérieur l'irrecevabilité de leur demande d'asile. Cette décision suscite l'inquiétude des ONG et des avocats, qui craignent une détention prolongée des demandeur·euse·s d'asile dont la procédure serait bloquée.

¹⁴ **Legal Centre Lesbos** (communiqué de presse), [New case filed against Greece in European Court, for massive pushback operation of over 180 migrants caught in storm near Crete](#), le 26 avril 2021.

Serbie

- **Associated Press**, [Refugees win rare victory in landmark Serbia pushback ruling](#), le 19 avril 2021.

En février 2017, la police serbe avait refoulé un groupe de 17 exilé·e·s afghan·e·s vers la frontière bulgare alors qu'ils et elles souhaitaient déposer une demande de protection internationale. Un jugement de la Cour constitutionnelle serbe a déclaré que la police avait violé leurs droits fondamentaux, et ordonné aux autorités serbes de dédommager à hauteur de 1 000 euros chaque exilé·e. Ce jugement est l'un des rares sanctionnant les pratiques de refoulement des garde-frontières serbes, ces pratiques demeurant impunies dans un contexte où la Serbie est poussée depuis 2015 par l'UE à mettre en place des mesures de lutte contre les migrations dites irrégulières.

Bosnie

- **Euractiv**, [New camp in Bih should be ready in three months](#), le 22 avril 2021.

Le 18 février dernier, la Commissaire européenne Ylva Johansson a enjoint le gouvernement bosnien à reconstruire dans les plus brefs délais le camp de Lipa incendié en décembre 2020¹⁵. C'est désormais chose faite si l'on en croit le ministre de l'Intérieur bosnien, qui a promis, le 21 avril dernier, d'ouvrir cet été le nouveau camp d'une capacité de 1 500 personnes.

¹⁵ Voir la revue de presse de **Migreurop** du [15 au 28 février 2021](#).